

## OBJECTIFS

Le conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers de constructions neuves et/ou de réhabilitations, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète.

Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et environnementale.

A partir du dossier de l'opération qui lui est confié, il prévoit et organise les différents moyens (tant matériels qu'humains et méthodologiques), permettant l'exécution des chantiers de construction dans les délais et les meilleures conditions de sécurité, de qualité et de rentabilité. Il veille à la satisfaction du client.

Il intervient dans chacune des phases de réalisation du chantier de bâtiment et de génie civil, et parfois même en amont, depuis son étude jusqu'à sa livraison et durant l'année de parfait achèvement.

Il manage l'encadrement de chantier et les équipes de production. Il assure le suivi économique des commandes, des livraisons et de la facturation des travaux. Il assure en continu le suivi budgétaire du chantier.

Le conducteur de travaux assure un rôle commercial en complément de sa fonction de gestionnaire.

Sous l'autorité du chef d'entreprise, du chef d'agence ou du directeur de travaux, il dispose d'une large autonomie dans l'organisation du ou des chantiers dont il est responsable. En retour, il doit avoir une capacité à rendre compte des résultats de son activité et à gérer les imprévus du terrain.

### Qualité attendue

Cela demande une forte implication avec des amplitudes horaires et une mobilité géographique pouvant être importante (en distance, en fréquence, en durée), mais aussi, la maîtrise de l'outil informatique à travers le tout connecté et la maquette numérique (Process BIM).

La fonction de conducteur de travaux est un poste à responsabilité en évolution constante

qui demande une vraie expérience avant de pouvoir s'exercer en totale autonomie.

De ce fait, les débutants seront souvent embauchés en tant qu'assistant et/ou seront plus étroitement encadrés par leur hiérarchie.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Après ce titre, l'AFIP propose les formations suivantes :

- Bachelor Coordinateur BIM (1 année)
- Mastère Ingénieur Projet Construction (3 années)

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'emploi s'exerce majoritairement sur les chantiers (le port d'équipements de protection est alors requis), même si une part se déroule au bureau, à l'agence ou au siège de l'entreprise.

### Secteurs d'activités :

Les entreprises du bâtiment, plutôt de taille moyenne (effectif de 50 - 100), spécialisées majoritairement dans le gros oeuvre ou entreprises générales et, à un degré moindre, dans les autres corps d'état.

L'Etat et les collectivités territoriales.

La maîtrise d'ouvrage ou d'oeuvre publique ou privée.

### Métiers accessibles :

- Conducteur de travaux
- Coordinateur de chantier
- Chargé d'affaires



**Le point fort éligible au CPF**

## MODALITÉS

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Organisation de la formation en alternance :**

- 2 années en alternance

Rythme : 1 semaine à l'école / 2 à 3 semaines en entreprise

**Moyens pédagogiques :**

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

**Encadrement :**

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Titulaire d'un Baccalauréat général scientifique, technologique, professionnel (énergétique, électricité) ou équivalent (niveau 4)

Salariés en reconversion professionnelle

Demandeur d'emploi

### PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature sur Parcoursup ou en ligne sur notre site internet [www.afip-formations.com](http://www.afip-formations.com) via l'onglet « Candidater ».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission d'admission.

### VOIES D'ACCÈS

**En alternance :**

- Salarié en contrat de professionnalisation,
- Salarié en contrat d'apprentissage.

| Taux d'obtention du diplôme/Titre | Taux de présentation aux examens | Taux de poursuite d'études | Taux d'interruption en cours de formation        | *Taux d'apprenants en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Non évalué</b>                 | <b>Non évalué</b>                | <b>Non évalué</b>          | <b>14,29%</b>                                    | <b>Non évalué</b>                                                          |
| Nombre de classes par année       | Effectif maximum par classe      | Possibilité de VAE         | Possibilité de validation par bloc de compétence | <b>En savoir +</b>                                                         |
| <b>1</b>                          | <b>30</b>                        | <b>Nous consulter</b>      | <b>Nous consulter</b>                            |                                                                            |

Chiffres 2023

## VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Certification de niveau 5 « Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil »

**Organisme certificateur :** Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Fiche RNCP 35027 enregistrée le 21/10/2020



### Modalités d'obtention du Titre :

**La validation du Titre se déroule en plusieurs étapes :**

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- Un entretien final avec le jury.

# PROGRAMME

Gestion de chantier  
Second œuvre  
Sécurité et normes  
Fondations  
Acoustique et thermique  
Préparation au titre professionnel

## COMPÉTENCES PRÉPARÉES

### Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil :

Analyse du dossier d'un projet de construction  
- définition des modes opératoires et des moyens techniques d'un chantier de construction - préparation de la gestion financière - finalisation de la préparation de chantier

### Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil :

suivi de l'exécution d'un chantier de construction - relations professionnelles dans l'exercice de ses fonctions - gestion financière d'un chantier - clôture d'un chantier - analyse de la réalisation d'une opération de construction.

